



ÉCOLE PRIMAIRE
19 avenue des Vosges
67140 BARR
03 88 08 01 37

Site web: <http://www.ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/>
MAIL : ce.0671482x@ac-strasbourg.fr

Procès-verbal de réunion du conseil école n°3 : 2023/24

Le conseil s'est réuni le mardi 14 mai 2024 à 18h30.

Secrétaire de séance : Mme Beauvais

Membres présents :

	Nom	Qualité
Membres de droit	Mme Helbourg Mme Leroy Mmes Grabsch, Loesch, Beauvais, Bianchi, Rosfelder, Weber, Amberg, Mappus, Geiger, Matuszewski	Directrice Conseillère municipale déléguée aux écoles Enseignant(e)s
Membres élus	Mmes, Mr, Anne-Claire ERBA, Nurdan, YILMAZ, Elodie ANSELM, Flore GARCIA, Ronan KOENIG, Fanny KLEINDIENST, Sophie BOTIN	Elu(e)s représentant(e)s des parents d'élèves
Membres invités	Mmes Metz, Alessandri, Magista	ATSEM

Membres absents ou excusés :

	Nom	Qualité
Membres de droit	Mme Gasser Mme Kaltenbach-Ernst Mme Colas-Scholly Mme Weber M. Geyer Mmes. Bohn, Bernhard-Valliet	Inspectrice de l'Éducation Nationale, chargée de la circonscription d'Obernai Maire de la commune de Barr Adjointe au Maire en charge des écoles Enseignante RASED rattachée à l'école Enseignant remplaçant titulaire rattaché à l'école Enseignantes
Membres élus	Mmes, Mrs Sébastien MOTHET, Delphine KREUTTER, Gwendoline COUTON, Marc MAPPUS, Charlotte GIRARD, Marie-Ange EKRA- MOTHET, Mei GROSS, Myriam WELSCH, Fanny DE BIASIO, Élise THOURET	Elu(e)s représentant(e)s et/ou suppléant(e)s des parents d'élèves
Membres invités	Mme Hofert Mmes Hutt et Gissler Mr Pagniez, Mme Ciolek	Directrice du périscolaire Intervenante en religion AESH

1/ Désignation du secrétaire de séance.

Mme Beauvais se propose pour prendre des notes.

2/ Approbation du procès-verbal du conseil d'école n°2 année scolaire 2023/24.

Le PV n°2 est approuvé à l'unanimité.

3/ Fonctionnement de l'école

Projet d'école :

Projet d'école actuel et à venir / Sorties, activités prévues, projets.

Objectifs prioritaires du nouveau projet d'école des Vosges :

Objectif 1 : Développer les compétences fondamentales des élèves (domaine 1 en priorité) autour de projets communs grâce au LAB et par extension aux pratiques en classes.

(Domaine 1 : compétences autour de la langue, du langage)

Objectif 2 : Développer chez les élèves toutes « les cultures » : artistiques, citoyennes, sportives, linguistiques, écologiques, sociales, psychosociales, scientifiques.

Objectif 3 : Renforcer la prise en charge des difficultés scolaire et des élèves à besoins.

Exemples d'actions qui découlent des objectifs :

Objectif 1 : * création d'un journal numérique * création d'ateliers de langage

Objectif 2 : * participation à une vente solidaire de dessins * mise en place de conseils d'élèves

Objectif 3 : * mise en place de décroisement entre classes * liaison CM2/6^{ème} les Incorruptibles

Projet :

Maternelle : jardinage : désherber, mise en terre/ sortie à la Seigneurie pour tous les Moyens (monolingues et bilingues) et GS/CP bilingues le vendredi 17 mai après-midi / Sortie nature sur les hauteurs de Barr pour tous les élèves de maternelle.

CE1/CE2 : élevage de coccinelles,

CP/CE1/CE2/CM1/CM2 : Incorruptibles / rencontre CM/6^{ème}, participation au concours d'illustration

CP / CE1, CE2/CM1, CM1/ CM2 Bilingues : venue des correspondants des CM1/ CM2 le 6 juin (balade au château du Spesbourg ou activités internes), et des correspondants des classes de CP/ CE1, CE2 /CM1 le 18 juin.

Projets communs :

* La photo de classe a eu lieu le mardi 19 avril 2024. Les photos seront bientôt affichées pour vous permettre de choisir. Les commandes, le règlement et la distribution se feront auprès des aînés des fratries.

* Permis vélo pour les CM1/CM2 : vendredi 24 mai par la gendarmerie.

* Lire et faire lire : interventions de bénévoles qui lisent et font découvrir des albums et romans aux élèves de GS/CP et CE1/CE2 monolingue.

* Natation

- ✓ Du jeudi 11/04/24 au jeudi 04/07/24 (9h30 à 10h15 dans l'eau) pour les CM1/CM2 bilingues et CE1/CE2 monolingues

* Inauguration du LAB le vendredi 24 mai de 8h à 9h. Des élèves de chaque classe présenteront leur travail et projet auprès du Recteur Monsieur Faron, de Madame Le Maire Mme Kaltenbach, de Mme L'inspectrice de l'EN Mme Gasser qui seront présents.

* Dépose des plaques du Label École du Rhin Supérieur et École Maternelle Élysée : date à prévoir

* Nous distribuerons aux élèves du CP au CM2 un livret fourni par l'Éducation Nationale sur la promotion des Jeux Olympiques Paris 2024, ce dernier contient une pièce de 2€. Ce n'est pas une pièce de collection sa valeur est de 2 € mais c'est un souvenir de cet événement.

* Dessin contre la faim : la vente se déroulera le 24 mai à partir de 16h. Les cartes seront vendues par lot de 4 de façon aléatoire (mélange entre les classes). Les familles seront informées via le cahier de liaison ; les informations seront également disponibles sur le site de l'école. Proposition aux parents d'élèves d'organiser une vente de gâteaux dont les bénéfices seront versés à Action contre la faim.

*Intervention pôle APSA : sommeil/écran et alimentation pour 3 classes CE1/CE2 monolingues et CM1/CM2 monolingues et bilingues, le vendredi 17 mai et 21 juin.

*Intervention infirmière scolaire sur la sexualité pour les CM1/CM2

*Développement des compétences psychosociales

Des actions seront engagées pour les favoriser en fin d'année autour du projet PHARE / Climat scolaire et également à partir de la rentrée autour de projet d'éducation à la sexualité (Enseignement obligatoire depuis 2001 /Cf. circulaire 30/09/22).

Éducation sexuelle sera abordée selon 3 champs d'approche :

1. Biologique
2. psycho-émotionnel
3. Juridique et social (aborder le consentement)

Cette approche permettra de favoriser :

L'Estime de soi
Le Respect de soi et des autres
La Responsabilité individuelle et collective
L'Acceptation des différences
La Compréhension et le respect de la loi

Les actions seront évidemment adaptées aux attentes des programmes préconisés par l'Éducation nationale et à l'âge des élèves.

*Cirque dernière semaine de mai et première semaine de juin. La coopérative prend intégralement en charge le cout de cette activité.

4/ Fête de l'école 2023/24

La date de la fête d'école de cette année est fixée au : [Vendredi 14 juin 2024](#).

Organisation des enseignants : jeux proposés par les enseignants à partir de 17h30 jusqu'à 19h30 (le nombre de jeux sera diminué dans la cour de l'élémentaire en raison du manque de place dû à l'échafaudage) / les parents peuvent venir aider à mettre en place et il faudrait des parents pour tenir les stands.

Organisation des parents : organisation de ventes de gâteaux et nourriture sucrés/ salés comme l'année précédente. Les parents sollicitent de l'aide pour le prêt d'un congélateur / demande d'une charrette pour la vente de boissons en cours / proposition de vente de barbe à papa comme les années précédentes.

5/ Point coopérative

Depuis le dernier point lors du 2eme conseil d'école du 20 février 2024, il y a eu :

- ♦ 1 710€ de recettes, dont, comme déjà annoncés, les 1300€ de dons de l'APEPA. Encore une fois, grand merci !
- ♦ 2 028,84€ de dépenses dont, comme déjà annoncés, 533€ pour financer le judo. En dépense notable, il y a aussi eu 952€ pour le déplacement en bus jusqu'à Fribourg, somme qui sera équilibrée à travers la subvention de la DA-RILV.

A ce jour, il y a 11 590,76€ sur le compte de la coopérative scolaire.

Certaines dépenses sont à venir (projet cirque, commandes de fournitures scolaires).

6/ Rentrée 2024/25

Inscriptions : PS bilingues : 13, PS monolingues : 8, autres niveaux 1. Mme Helbourg reçoit les parents en RDV individuels à partir de jeudi 16 mai.

Pour les petites sections il est très important qu'ils soient propres à la rentrée et surtout qu'ils n'aient plus de couches et qu'ils n'aient plus besoin de tétines en dehors de la sieste.

Effectifs prévisionnels : 76 élèves en monolingues et 103 en bilingues soit 179 élèves

Attention nous avons encore des risques de départs et d'arrivées (déménagements), nous en saurons plus mi-août. L'équipe reste stable pour l'année prochaine les enseignantes titulaires restent en poste. Mme Bohn et Mme Bernhard-Valliet attendent leurs affectations.

Les listes de matériels seront communiquées en même temps que le livret scolaire et seront aussi disponibles sur le site de l'école. Les compositions des classes seront affichées le jour de la rentrée.

Le site de l'école sera un moyen privilégié pour transmettre les informations avant la rentrée (calendrier, date de rentrée, etc.) il sera mis à jour début juillet et fin août.

7/ Point parents :

- Fête de l'école :

Demande d'avis : demande de prêt de congélateur *réponse des enseignants : c'est une bonne idée, nous allons faire un appel d'aide aux parents qui seraient en mesure d'en prêter un.*

Nurdan Yilmaz sera à la caisse à cause du Sumup *réponse des enseignants : nous ne voyons pas d'inconvénient.*

Les parents souhaitent proposer qu'il y ait une cérémonie de « remise de diplôme » ou autre appellation pour à minima les CM2 et potentiellement les GS. Ils recevraient un diplôme et l'association se propose de leur offrir un petit cadeau pour l'occasion, livre ou autre. Pour le contenu du diplôme, les parents souhaiteraient que ce soit le corps enseignant qui le fasse car sont les plus à même de savoir comment formuler cette réussite. *Réponse des enseignants : nous ne voyons pas d'intérêt pédagogique à cette proposition, cela pourrait stigmatiser les enfants et sera chronophage lors de la fête. Le sens de ce diplôme nous pose question. Le rite de passage existe déjà dans la liaison GS/CP et CM2/6^{ème}. De plus il est rare que tous les enfants soient présents à la fête. Si vous souhaitez marquer le coup vous pouvez proposer une brioche à chaque enfant comme il est de tradition dans certaines écoles de village /*

Les parents souhaitaient offrir un livre à l'ensemble des élèves mais le manque de budget ne peut pas permettre cela. De nombreuses demandes concernant un spectacle de fin d'année ont également fait émerger l'idée de cette cérémonie.

Réponse des enseignants : la demande est entendue et comprise mais le manque d'engagement pour apporter de l'aide, le temps de préparation pris sur le temps d'apprentissages scolaires ne permet pas de donner une issue favorable. Les classes volontaires peuvent réaliser des projets chants ou représentations comme cela a déjà été le cas en maternelle. Les élèves de CM2 reçoivent de la part de l'Éducation Nationale un livre à la fin de l'année scolaire.

Mais nous proposons à l'APEPA de réaliser un passage en classe afin de permettre d'offrir quelque chose aux élèves s'ils le souhaitent pour marquer la fin de l'année.

Musique libre de droit : peut-on emmener une enceinte ou l'on ferait passer des chansons libres de droit ? Pour avoir une ambiance musicale. *Réponse des enseignants : il faudrait que l'association prenne contact avec la SACEM pour être sûr que cela est possible et que cette dernière envoie une liste d'œuvres libres de droits*

- Serait-il envisageable, dans la mesure du possible, au corps enseignant de nous informer au préalable des sorties qu'ils veulent faire ? Dans le cas d'un coût trop élevé, nous pourrions (ponctuellement) participer aux dépenses au nom de l'APEPA pour réduire la somme demandée aux parents. Ex : sortie au musée du pain d'épice ou à la ferme pédagogique où 6-7€ ont été demandés par enfant. *Réponse des enseignants : la coopérative n'est pas forcément payée à la rentrée, et nous pallions à ce manque. De ce fait le coût des sorties est déjà réduit (souvent de moitié). Nous ne savons pas forcément quelles sorties nous envisageons, nous vous en informons lors des conseils d'école dès que nous en avons connaissance. Nous allons, dans la mesure du possible et sans garantie, essayer de communiquer les informations concernant les sorties plus tôt dans le temps. L'argent que l'APEPA nous transmet est intégralement utilisé pour les enfants, vous pouvez en toute confiance nous verser des sommes même si vous n'avez pas précisément le détail de son utilisation. Le judo a été intégralement pris en charge par la COOP et cela sera de même pour le projet cirque. Enfin chaque enseignant choisit selon ses projets de classe et nous devons également rester équitable par classe. Si des sorties sont chères nous demandons un peu plus aux parents de cette classe pour ne pas ponctionner la coopérative inégalement entre les classes.*

8/ Point mairie :

✓ Travaux et toiture : cela suit son cours, les travaux devraient être terminés pour la rentrée 2024

- ✓ Aménagements aux abords de l'école (l'arbre à l'entrée sera retiré et remplacé à l'automne)
- ✓ Réunion concernant l'aménagement de la nouvelle entrée de l'école rue Altgass et nouveau parvis : Le projet est encore en cours. L'entrée maternelle ne changerait pas, un passage piéton supplémentaire serait demandé devant l'école. Le sens de circulation sera modifié (sens unique pour la rue Altgass).
Création d'un dépose minute avec aire de jeux, un local vélo protégé et un potager. L'entrée actuelle ne sera plus réservée aux élèves et les élèves rentreront par le nouveau parvis rue Altgass.
Projet MOBY pour sécuriser les abords des deux écoles avec création de marquages de peinture au sol dans l'avenue des Vosges et rue de la Binn pour réduire la présence automobile et favoriser d'autres modes de déplacement et ainsi assurer la sécurité des élèves. Le projet est en attente de validation.
- ✓ Questionnement concernant le Périscolaire : demande d'intégrer une cantine déportée pour les maternelles en priorité et pour tous dans l'idéal. Cela reste compliqué car le périscolaire est porté par la Comcom et les locaux par la commune. Les discussions restent cependant ouvertes.
- ✓ Demande du renouvellement des tracés dans la cour de maternelle. Demande de débroussailler les ronces qui empiètent sur la cour de la maternelle.

9/Travaux et équipements.

Nous remercions la mairie pour les différents travaux qui ont eu lieu au cours de cette période (toiture, parvis...). Nous échangeons régulièrement par mail pour informer des travaux de maintenance.

10/ Date conseil n°1 Année scolaire 2024/25.

Selon le calendrier officiel et après les élections des délégués pour l'année 2024/25 (avant les vacances de la Toussaint 2024)

Clôture du conseil à 20h24.

La Directrice : I. Helbourg

Le secrétaire de séance : A.Beauvais

Copies du PV transmises aux destinataires suivants :

Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale

Madame le Maire de la Commune de BARR

L'équipe enseignante.

Procès-verbal affiché dans les locaux de l'école, accessible aux parents et publié sur le site Internet de l'école.

Les parents ont la possibilité d'obtenir une version papier sur simple demande via le cahier de liaison de leur enfant.